

Fiche d'identification du véhicule

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Titulaire (C.1):

(D.1) Marque

(A) Numero d'immatriculation

(B) Date de 1ère immatriculation

(X.1) Date de visite technique

(D.2.1) Code national d'identification (D.3) Dénomination commerciale

du type (en cas de réception CE)

28/10/2004

(D.2) Type variante version

		, (e e ae.e.e e)	
C.N.S.E. (E) Numéro d'identification du véhicule	(F.1) Masse en charge maximale techniquement admissible (en kg)	(F.2)) Masse en charge maximale admissible du véhicule en service dans l'état membre d'immatriculation (en kg)	(F.3) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'état membre d'immatriculation (en kg)
VH40D200S0D0M5767	0	750	0
(G) Masse du véhicule en service avec carrosserie et dispositif d'attelage (en kg)	(G.1) Poids à vide national	(J) Catégorie du véhicule CE	(J.1) Genre national
0	640		REM
(J.2) Carrosserie CE	(J.3) Carrosserie (désignation nationale)	(K) Numéro de réception par type (si disponible)	
	FOURGON		
(P.1) Cylindrée (en cm3)	(P.2) Puissance nette maximale (en kW)	(P.3) Type de carburant	(P.6) Puissance administrative nationale
0	0		0
(Q) Rapport puissance/masse en kW/kg (uniquement pour les motocycles)	(S.1) Nombre de places assises, y compris celle du conducteur	(S.2) Nombre de places debout (le cas échéant)	(U.1) Niveau sonore à l'arrêt (en db (A))
0.00		0	0
(U.2) Vitesse moteur (en mn-1)	(V.7) CO2 (en g/km)	(V.9) Classe environnementale	
0	0		

(Z.1) à (Z.4) Mentions spécifiques